

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS
Sont des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr.,
Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal du Lot
et
se paient d'avance
Annonces..... 25 c. la lg
Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M. Laffite et Co, place de la Bourse
8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du le numéro qui suit un abonnement fait est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with multiple columns showing train schedules and prices for routes: Cahors to Libos, Cahors to Montauban & vice-versa, Cahors to Paris. Includes columns for departure times, arrival times, and prices in 1st, 2nd, and 3rd class.

Cahors, le 23 Mars 1871

Couvrir d'énormes dépenses. — trois ou quatre milliards; — payer cinq milliards à l'ennemi; hâter par là le moment où le pied de l'étranger ne pesera plus sur notre territoire; pouvoir aux nécessités des provinces, théâtre de la guerre, épuisées par les réquisitions, dévastées par le pillage; réorganiser l'armée, si atteinte dans son matériel, non moins, peut-être, dans son moral; reconstituer l'administration désorganisée sur tant de points et de tant de manières; rendre un peu de mouvement et de vie au commerce, au travail, à l'industrie; rassurer tous les intérêts inquiétés et troublés; procurer à tous un peu de calme, de sécurité; relever l'autorité, la replacer sur ses bases; lui obtenir enfin un peu de respect; telle est la tâche immense imposée au gouvernement de la France.

Certes, pour réussir, ce ne serait pas trop du concours le plus dévoué, le plus absolument unanime. Eh bien! ce concours si nécessaire, ce concours réclamé par les intérêts les plus chers d'une patrie malheureuse; ce concours, un grand nombre d'hommes le refusent. ... Bien plus, ils se lèvent contre le gouvernement du pays! ... A ces soins, à ces préoccupations, si capables d'absorber l'attention et les forces des hommes d'Etat les plus expérimentés et les plus résolus, ils viennent ajouter les préoccupations plus terribles, les inquiétudes plus poignantes de la guerre civile. Le sang a déjà coulé, de braves généraux ont été lâchement assassinés, de malheureux soldats ont péri. — Chose plus déplorable encore, d'autres ont forfait à l'honneur, victimes du mensonge et de la corruption, ils ont tristement abandonné le drapeau du pays. Ah! sans doute, il est douloureux, bien douloureux de tourner contre des frères des armes qui ne devraient servir que pour repousser l'ennemi; mais lorsque, fermant l'oreille à la voix du devoir, insensible aux douleurs de la patrie, immobile ses intérêts les plus chers à d'ignobles convoitises, ces frères égarés s'apprennent à déchirer le sein de leur mère, lorsqu'ils se mettent à l'œuvre pour consommer sa ruine, faudra-t-il laisser le champ libre à leurs fureurs, et sous le prétexte d'une fraternité de laquelle ils se placent, abandonner la patrie désolée à la merci de ces artisans de désordre?...

Et quels sont donc ces hommes qui se disent nos frères, ces hommes qui viennent nous parler de patriotisme et de liberté? Quels sont-ils ces hommes qui, abusant de ces noms sacrés, viennent ajouter à nos douleurs de nouvelles douleurs, multiplier nos désastres, dissiper nos dernières ressources! — Quels sont-ils ces hommes qui viennent essayer de nous imposer leur gouvernement et tenter une révolution nouvelle alors que nous mourons des révolutions passées et que nous avons surtout besoin de calme et de stabilité? — Ces hommes, qui les connaît?

D'où tirent-ils leur mission? La police correctionnelle pourrait, peut-être; nous dire leur histoire: l'audace des uns, la faiblesse des autres ne sont-elles pas tous leurs titres? ... La France, la France, cette patrie, entre toutes illustre et chérie, la France des Clovis, des Charlemagne, des Saint-Louis; la France, cette noble nation, la première pendant tant de siècles, est-elle destinée à devenir la proie du premier aventurier assez hardie pour poser sur elle ses mains impures? ... Ce peuple jaloux si fier, si jaloux de ses droits, se laissera-t-il mettre à l'encan de toutes les ambitions, subira-t-il, sans se lasser, le joug de toutes les incapacités et de toutes les corruptions? ... Mais bientôt ce serait la fin, l'effondrement dans l'abîme de la honte et de la misère! ... La France se ressouviendra de sa noblesse et de sa grandeur; elle se ressouviendra de ses titres de gloire et des véritables causes de sa puissance et de sa force; elle se ressouviendra que si elle fut la première par la puissance et la grandeur, elle se glorifiait du titre de fille aînée de l'Église; elle se ressouviendra des jours glorieux où ses plus grands et ses plus illustres monarques s'inclinaient devant Celui par qui régnaient les rois et reconnaissaient son empire et son domaine; elle se ressouviendra que si elle inclinait, à son tour, son noble front devant ces hommes, c'est parce qu'en eux elle respectait les représentants de l'autorité vraiment souveraine, vraiment indiscutable, dont la puissance contient les rois et protège les peuples. Elle voudra se replacer enfin sur cette base, la seule stable et solide. Sur ce fondement, elle pourra reconstruire l'édifice de sa grandeur. L'autorité redeviendra respectable et respectée; l'obéissance honorable et facile; et l'union, qui fait la force, redeviendra, pour nous, une source de nouvelles prospérités et de nouvelles gloires.

Arrière donc tous les démolisseurs qui voudraient la troubler dans cette œuvre de reconstruction, dans cette œuvre pour laquelle tous ses enfants lui doivent leur concours le plus actif, le plus dévoué, le plus entier.

Dépêches Télégraphiques

PROCLAMATION de l'Assemblée nationale

21 mars 2 h. 1/2, soir.
L'Assemblée nationale vient d'adopter unanimement la proclamation suivante, qui sera affichée dans toutes les communes de France:
L'Assemblée nationale au Peuple et à l'Armée:
Citoyens et soldats,

Le plus grand attentat qui se puisse commettre chez un peuple qui veut être libre, une révolte ouverte contre la souveraineté nationale, ajoute en ce moment comme un

nouveau désastre à tous les maux de la Patrie. Des criminels, des insensés, au lendemain de nos revers, quand l'étranger s'éloignait de nos champs ravagés, n'ont pas craint de porter dans ce Paris, qu'ils prétendent honorer et défendre, plus que le désordre et la ruine, le déshonneur! Ils l'ont taché d'un sang qui soulève contre eux la conscience humaine, en même temps qu'il leur interdit de prononcer ce noble mot de République, qui n'a de sens qu'avec l'inviolable respect du droit et de la liberté.

Déjà, nous le savons, la France entière repoussée avec indignation cette entreprise odieuse; ne craignez pas de nous ces faiblesses morales qui aggravent le mal et pacifient avec les coupables. Nous vous conserverons intact le dépôt que vous nous avez commis pour sauver, organiser et constituer le pays; ce grand et tutélaire principe de la souveraineté nationale, nous le tenons de vos libres suffrages, les plus dignes qui furent jamais, nous sommes vos représentants et vos seuls mandataires; c'est par nous, c'est en notre nom que la moindre parcelle de notre sol doit être gouvernée; à plus forte raison cette cité héroïque, le cœur de notre France, qui n'est pas faite pour se laisser longtemps surprendre par une minorité factieuse.

Citoyens et soldats, il s'agit du premier de vos droits, c'est à vous de le maintenir. Pour faire appel à vos courages, pour rélamer de vous une énergique assistance, vos représentants sont unanimes; tous à l'envi, sans dissidence, nous vous adjurons de vous serrer étroitement autour de cette Assemblée, votre œuvre, votre image, votre espoir, votre unique salut.

Pour copie:
Le Président du Conseil, Chef du pouvoir exécutif de la République française,
Signé: THIERS.
Pour copie conforme:
Le Secrétaire général, Préfet intérim,
L. BOUDOUSQUIÉ.

Versailles, le 22 mars, 8 h. 20 mat'n.
Intérieur à Préfets.

L'Officiel de Versailles est le seul légalement publié depuis le 21 mars.

A Paris, grande manifestation aux cris de: Vive l'Assemblée nationale! A bas les Comités! Le concours des départements est unanime; le mouvement de Paris n'a eu aucun écho.

Les journaux de Paris de toute nuance ont fait une déclaration collective qui les honore; ils réprouvent l'insurrection; désavouent le Comité et déclarent non avenue la convocation faite pour élire la Commune.

Pour copie conforme:
Le Préfet du Lot, par intérim,
L. BOUDOUSQUIÉ.

Versailles, le 22 mars 1871,
7 h. 40 m. matin.

Le Président du Conseil, Chef du pouvoir exécutif, aux Préfets, Sous-Préfets, Procureurs généraux, aux Généraux de divisions territoriales.

L'ordre se maintient partout et tend même à se rétablir à Paris, où les honnêtes gens ont fait hier une manifestation des plus significatives.

A Versailles, la tranquillité est complète.

L'Assemblée dans la séance d'hier a voté, à l'unanimité, une proclamation digne et ferme, et s'est associée au Gouvernement dans l'attitude prise à l'égard de la ville de Paris.

Une discussion forte et animée a contribué à resserrer l'union entre l'Assemblée et le pouvoir exécutif.

L'armée réorganisée, campée autour de Versailles, montre les plus fermes dispositions, et, de toutes parts, on offre au gouvernement de la République des bataillons de mobile pour la soutenir contre l'anarchie, si elle pouvait en avoir besoin.

Les bons citoyens peuvent donc se rassurer et prendre confiance.

A Boulogne, M. Rouher, découvert avec une caisse de papiers scellés, a couru les plus grands dangers, et aurait été en péril sans l'énergie du Sous-Préfet de Boulogne et du Préfet d'Arras, il est provisoirement détenu à Arras au grand regret de son Gouvernement qui ne songe pas le moins du monde à se livrer à aucun acte de rigueur.

Les frères Chevreau et M. Boitelle qui l'accompagnaient sont retournés en Angleterre.

Tous les chefs de l'armée qui rentrent viennent offrir leur épée au Gouvernement.

Le maréchal Canrobert, se joignant à tous les autres, a fait auprès du Président du Conseil une démarche des plus dignes et qui a reçu l'accueil qu'elle méritait.

L'adhésion est donc unanime et tous les bons Français se réuniront pour sauver le pays qu'ils réussiront certainement à sauver.

Signé: A. THIERS.
Pour copie conforme:
Le Préfet du Lot, par intérim,
L. BOUDOUSQUIÉ.

Revue des Journaux

OPINION NATIONALE.

« Nous le disons en toute sincérité: ni les premiers désastres de nos armées sur le Rhin, ni la reddition de Metz, ni la capitulation de Paris, ne nous ont fait éprouver rien de comparable à ce que nous ressentons en assistant au spectacle odieux et grotesque qui se résume dans les deux proclamations qu'on lira plus loin.

« Dans les revers de nos armées, nous avions du moins conservé la dignité du malheur. Aujourd'hui, cette dernière consolation nous fait défaut. Qu'est-ce que c'est que cette bande d'inconnus qui vient nous raconter gravement que nous lui avons donné mission d'organiser la défense de Paris et de nos droits? La défense de Paris! Il est bientôt temps. La défense de nos droits! Qui les menaçait? Et par quels moyens, Grand Dieu! les défend-on?

« Deux généraux lâchement assassinés, des canons auxquels nous avons tous souscrit, illégalement détenus par des gens sans mandat, la guerre civile inaugurée sous les yeux des Prussiens, auxquels on fournit un prétexte pour réoccuper Paris et achever une ruine qu'ils ne jugent pas assez complète, une chute qu'ils n'estiment pas assez profonde; cette armée démoralisée qui met la crosse en l'air, ces gardes nationaux qui rentrent chez eux et qui laissent passer l'émeute, tout cela fait un effet étrange; ce n'est plus la guerre

civile pour une idée même fautive, comme nous l'avons vu quelquefois; c'est le désordre, le gâchis, l'abandon de soi-même, la décomposition putride d'une société sans conviction, sans boussole, sans idéal.

« Nous avons cru assister à un pronunciamiento espagnol. Rien n'y manque: grande révolution à peu près sans combat, généraux assassinés, programme absurde de gens qui attaquent la République pour fonder la République; qui, d'ailleurs, viennent on ne sait d'où, que personne ne connaît, qui n'ont ni mission ni qualité, qui doivent être plus surpris que personne du triomphe, et qui doivent commencer à s'apercevoir qu'il est plus facile de faire réussir un coup de main que de gouverner une population qui vous repousse ou plutôt qui vous ignore.

« Les proclamations qui suivent proviennent d'ailleurs qu'en réalité c'est le 31 octobre. MM. Billioray et Co invitent les citoyens qui certainement ne les écouteront pas, à nommer une Commune. Ils ont la modestie de ne pas songer à une Assemblée nationale. S'ils tenaient une fois Paris par une Commune à eux, ils se flattent que Paris gouvernerait la France, comme ils gouverneraient leur Commune. Tout cela est un vieux pasiche de 93, qui ne répond plus à rien.

« Mais ce qui ressort en outre de la triste expérience que nous venons de traverser, c'est que l'armée n'existe plus, et qu'il faut la licencier au plus vite. C'est un ressort brisé, et qui ne peut plus servir avant reconstitution complète.

« C'est à la société à se protéger elle-même; et elle fera bien d'y aviser sans retard. — Ad. Guérault.

LE TEMPS

Ces événements, quelle qu'en puisse être la suite, sont le plus affreux malheur qui ait pu tomber sur la France après l'invasion. Les hommes qui viennent de s'emparer si facilement de l'Hôtel-de-Ville ne pourraient même, dans des circonstances ordinaires, avoir l'illusion de faire exception à la France comme son gouvernement, la Commune qu'ils se proposent de faire instituer. Les dispositions qui se sont fait jour aux derniers débats de l'Assemblée de Bordeaux, et dont M. Thiers a eu tant de peine à triompher, ne peuvent guère leur laisser de doute à cet égard. Dans la situation actuelle, l'ennemi occupant encore une grande partie de la France, étant encore aux portes de Paris, maître de l'investir de nouveau, et, hélas! même d'y rentrer, toute tentative de faire à Paris une révolution générale est frappée d'impossibilité matérielle. Que pourrait d'ailleurs faire un nouveau gouvernement? Sanctionner la paix? Alors une révolution était inutile, et il faudrait d'ailleurs que ce nouveau gouvernement se fit avant toutes choses, reconnaître de la Prusse. Recommencer la guerre? Comment, et avec quels moyens? Nous frémissions à l'idée des dangers que nous entrevoyons, si le mouvement se prolonge; car la situation nous paraît sans aucune issue. Il nous semble, comme nous le disions déjà hier avant de connaître l'ensemble des faits et le dénouement, il nous semble que la députation de Paris aurait, en ce moment, un grand devoir de raison et de conciliation à remplir. Nous

espérons que son patriotisme le comprendra : l'avenir de la France n'a jamais été plus compromis qu'en ce moment.

L'UNIVERS.

Voici un très beau cri d'indignation, jeté par M. Louis Venillot, dans l'Univers :

Nous avons connu le mensonge de notre force militaire, nous allons connaître le mensonge de notre force civile.

Nous avons vu la folie de la Révolution extrême, nous voyons l'impuissance de la Révolution modérée. Pussions-nous ne pas expérimenter une seconde fois la férocité de la Révolution sauvage!

Nous sommes un pauvre peuple empoisonné et plus qu'empoisonné, car le poison est entré dans l'âme. Nous cherchons un médecin; c'est un exorciste qu'il nous faut.

Au point où nous en sommes, ce n'est pas un homme de guerre ni un homme politique qui peut nous sauver; cette tâche ne peut être remplie que par un homme de Dieu. Le démon qui nous tient est de ceux qui ne peuvent être chassés que par le jeûne et la prière.

Nous en avons le sentiment, et tous nous disons : Perimus ! Mais telle est la profondeur de notre mal que personne ne sait ou n'ose dire : Domine salva nos ! Et la tempête fera ce qu'elle vaudra de la pauvre barque en péril.

O triste peuple sans Dieu !

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Général Trochu à la séance du 20.

M. le général Trochu. Messieurs, la loi sur l'état de siège, la loi de 1849, votée par les représentants de la France, n'est pas une loi de force. C'est une loi de protection. Mais je trouve inouï qu'à propos des deux discussions qui ont eu lieu antérieurement, les noms des généraux Lecomte et Clément Thomas n'aient été prononcés par personne. (Très-bien.)

Messieurs, pendant le siège de Paris, l'ennemi était à la fois au dehors et au dedans. Au dedans il y avait une officine prussienne à laquelle était annexée une fabrique de florins. En même temps il existait une officine française qui agissait par nos faisions tout notre possible pour nous défendre par devant.

Il y avait des scélérats qui recevaient de toutes les mains, qui avaient pour but de paralyser nos efforts et qui avaient l'assassinat et le meurtre pour moyens. Aujourd'hui, les meneurs de cette guerre civile qui veulent en décliner la responsabilité et la solidarité, ce sont eux qui dix fois pendant le siège, — je l'atteste devant le pays, — ont failli amener les Prussiens dans Paris, et ce sont eux qui vont les y amener. (Mouvement. — Voix nombreuses: Très-bien.)

Le général Lecomte, messieurs, originaire de l'Ecole Militaire, était père de six enfants. Accablé par les charges de la famille, il avait sollicité et obtenu un emploi modeste au Prytanée impérial; il a quitté cet emploi pour s'associer à nos efforts pendant la guerre. C'est un martyr du devoir et une grande victime! (Sensation.)

Quant au général Clément Thomas, je ne puis pas en parler aussi sans la plus profonde émotion. Il avait consacré sa vie à la République, il avait souffert pour elle un long exil qu'il m'a raconté lui-même. Il avait l'âme haute, fière, et je déclare ici que pendant le siège il a été, autant contre les ennemis du dehors que contre les ennemis du dedans, mon collaborateur le plus dévoué, le plus courageux et le plus généreux. (Applaudissements.)

Je demande à l'Assemblée nationale de déclarer par un vote solennel que le pays adopte la famille du général Lecomte, et que le meurtre du général Clément Thomas est un deuil public auquel la France s'associe. (Applaudissements prolongés.)

Nouvelles de Paris

Le XVI^e Arrondissement.

Ici tout se passe dignement, comme il convient. Le 72^e bataillon de la garde nationale, un de ceux qui se sont le plus vaillamment conduits devant l'ennemi, n'a pas souffert que des bataillons étrangers à l'arrondissement se donnassent le droit d'y faire aucun service.

M. Henri Martin, le commandant Bouteiller, ont non-seulement approuvé cette décision, mais ils l'ont considérée comme la seule possible, la seule qui fût digne et d'eux et de leurs concitoyens.

Hier matin la porte de Saint-Cloud était occupée par des gardes nationaux venus-on ne sait d'où. Un officier du 72^e suivi de ses hommes se présente :

— Messieurs, vous êtes ici chez nous, et cela ne nous convient pas. Nous nous jugeons assez bons soldats et assez honnêtes citoyens pour garder nos maisons. Veuillez retourner aux vôtres.

— Mais... — Il n'y a pas de mais. Notre désir est formel.

Le poste a été évacué, et toute la journée les braves de Bozenval ont monté la garde aux coins des boulevards, des avenues, des rues, calmes, résolus à faire respecter leur droit.

Jusqu'à présent, aucun indiscret ne s'est présenté.

Si tous les bataillons avaient imité le 72^e nous croyons pouvoir dire, sans trop nous avancer, que le spectacle inouï et pitoyable tout à la fois qu'il nous faut subir, nous aurait probablement été épargné.

Le II^e Arrondissement.

Onze heures du soir. — A la mairie du 2^e arrondissement, on s'est maintenu libre. On n'obéit pas au comité central.

La rue de la Banque est gardée par deux bataillons complets, le 10^e et le 37^e, croyons-nous.

Un cordon de sentinelles, posté à l'entrée de la rue en défend l'entrée. On ne peut passer que muni d'une carte délivrée par le maire orthodoxe ou accompagné par deux gardes nationaux après avoir fait valoir que l'on est amené par un motif sérieux.

A la mairie, les adjoints et les maires se sont réunis et tiennent séance.

Paris, 21 Mars.

Une manifestation de citoyens amis de l'ordre s'est organisée aujourd'hui, vers trois heures, dans la rue Vivienne, près la place de la Bourse et sur le boulevard Montmartre.

En tête du cortège flottait un drapeau tricolore, porté par un soldat de la ligne, sur lequel étaient écrits les mots suivants : Association des hommes d'ordre.

Le cortège s'est mis en marche à 3 heures 1/4, et à son passage devant la place de la Bourse, il a été fort applaudi.

On assure que la rente a monté de 50 centimes dans la coulisse.

La colonne s'est ensuite dirigée vers la place Vendôme, où elle a rencontré les postes de gardes nationaux, appartenant à des bataillons de Montmartre. On a craint un moment passé malgré l'échange de paroles assez vives. Les personnes se trouvant en tête du cortège ont même été admises à pénétrer jusqu'à la porte de l'hôtel de l'état-major de la place de Paris, où M. d'Hermine, est venu leur prier de choisir parmi elles des délégués chargés d'expliquer l'objet de la manifestation.

Pendant que ces incidents se passaient, on affichait, dans le 2^e arrondissement, la proclamation suivante :

Citoyens,

Les députés de Paris, unis aux maires et adjoints, ont résolu de défendre la République, envers et contre tous, en maintenant tout d'abord, la tranquillité dans la cité.

La municipalité du 2^e arrondissement, et les chefs de bataillons, s'associant à cette résolution, ont organisé un service de protection et de surveillance dans l'arrondissement. Tout citoyen dévoué à la République, leur doit son concours. Toute abstention dans les circonstances actuelles, est un crime civique. Nous faisons donc un appel énergique à nos camarades, pour nous seconder dans l'œuvre de conciliation dont le principe est accepté. — Simon, commandant le 8^e bataillon, Thorel, capitaine etc.

Cet appel a été immédiatement entendu, et les gardes nationaux convoqués se disposent à oec per toutes les rues de l'arrondissement afin d'y exercer exclusivement le service de sûreté, en dehors de toute intervention des bataillons appartenant à des quartiers étrangers.

Versailles, mardi soir, 21 mars.

Trois heures. — Grande manifestation sur le boulevard. Immense foule criant : Vive l'ordre ! Vive Thiers ! Vive l'Assemblée !

Il n'y a pas à Paris un centime à la Banque de France. Tout le numéraire a été transporté à Versailles, et les billets ont été détruits.

Devons-nous croire à un bruit qu'on nous rapporte et d'après lequel tous les émeutiers de Belleville recevraient cinq francs par jour.

D'où leur vient cet argent ?

Ajoutons enfin que le Comité central commence à se trouver fort embarrassé de tous les éléments qu'il a déchainés.

Il ne les a plus en main, témoins les obstacles insurmontables qu'il a rencontrés à empêcher l'épouvantable assassinat des généraux Clément, Thomas et Lecomte, et à son tour il proteste contre ses instruments indisciplinés.

Le général Mandluy est un nombre des prisonniers gardés à vue par les émeutiers. Le général Vinoy a, lui-même, manqué d'être fusillé. Certains voulaient le pendre.

Une barricade est élevée au haut de la rue Mauberge.

Devant toutes les mairies du centre de la ville, les attroupements sont nombreux, et l'esprit qui y règne n'est pas des plus rassurants.

Les omnibus ont reçu l'ordre de cesser leur service.

La rente, qui avait monté hier à 52 au comptant à la suite d'achats considérables de la province et de l'Angleterre, a subitement descendu à 50.

Quarante mille hommes sont massés à l'heure qu'il est à Versailles. Hier, sont arrivés de Bordeaux, les 74^e et 75^e avec près de 800 fusiliers marins venant de Brest.

L'armée de Versailles est campée à Satory, à Viroflay, à Chaville et dans l'avenue de Paris.

Il résulte des dernières rumeurs, que le Général Chanzy, à la suite de son arrestation à la gare d'Orléans, a été maltraité à ce point qu'on aurait été obligé de le transporter à l'hospice de la Pitié.

On lit dans la Vérité l'aujourd'hui :

A quatre heures, les ministres se sont réunis en conseil sous la présidence de M. Thiers, à l'Hôtel de la Préfecture. Ils auraient décidé, dit-on, que Paris doit être abandonné à lui-même jusqu'à nouvel ordre. Le gouvernement resterait sur la défensive jusqu'au jour où les gardes nationaux bien pensants feraient une manifestation énergique contre le nouveau pouvoir installé par l'émée à l'Hôtel-le-Ville et dans les ministères.

L'adresse suivante, où figurent les noms de quelques députés de Paris, a été affichée lundi à la Bourse de Paris et sur les murs de la capitale :

Citoyens,

Pénétrés de la nécessité absolue de sauver Paris et la République en écartant toutes causes de collision, et convaincus que le meilleur moyen d'atteindre ce but suprême est de donner satisfaction aux vœux légitimes du peuple, nous avons résolu de demander aujourd'hui même à l'Assemblée nationale l'adoption de deux mesures qui, nous en avons l'espoir, contribueront, si elles sont adoptées, à ramener le calme dans les esprits.

Ces deux mesures sont l'élection de tous les chefs de la garde nationale et l'établissement d'un conseil municipal élu par tous les citoyens.

Ce que nous voulons, ce que le bien public réclame en toute circonstance et ce que la situation présente rend plus indispensable que jamais, c'est l'ordre dans la liberté et par la liberté.

Les représentants de la Seine :

Louis Blanc, Y. Scholcher, A. Peyrat, Edmond Adam, Floquet, Martin Bernard, Langlois, Edouard Lockroy, Farcy, H. Brisson, Greppo, Millière.

O, lit dans la Liberté :

On dit qu'on doit aller dans la soirée au-devant de Garibaldi, qui est attendu.

Le général Crémier, dont on parle dans beaucoup de groupes, serait désigné comme le futur général en chef de l'armée de Paris.

On lit dans la Patrie :

Cette nuit, depuis deux heures jusqu'à trois heures, le canon, la générale et le tocsin sonné à l'église de St-Pierre de Montrouge, ont tenu en éveil les habitants.

Le comité central de la garde nationale ayant décidé d'envoyer cent cinquante mille gardes nationaux à Versailles pour forcer l'Assemblée nationale à rentrer dans Paris, on convoquait les bataillons pour se tenir prêts à partir, à quatre heures du matin. Les wagons du chemin de fer de l'Ouest devaient être prêts pour cette heure.

Mais il est arrivé qu'un moment du départ, il ne s'est trouvé que trois mille hommes environ disposés à se rendre à Versailles.

En présence de ce fait très-éloquent, les chefs de l'ordre du départ pour Versailles l'ont retiré.

Versailles, 21 mars 1871.

Depuis hier, tout le gouvernement est réuni à Versailles. M. Jules Favre et M. Picard sont arrivés les derniers.

Pour prévenir toute tentative de coup de main sur l'Assemblée, de grandes précautions militaires ont été prises.

En deux jours, on a fait venir à marches forcées 50,000 hommes de l'armée de Chanzy, qui campent sur le plateau de Satory; 4,000 gardiens de la paix et 3,000 gendarmes sont aussi arrivés à Versailles.

Le long de l'avenue de Paris on a disposés des mobiles, de la ligne et de l'artillerie. Sur la place d'armes sont braqués un grand nombre de mitrailleuses et de canons.

Le comité central a envoyé demander le concours de la garde nationale versaillaise, laquelle l'a refusé.

On ne croit guère à une attaque de la Chambre par les gardes nationaux révoltés.

La journée du 22.

Paris, 22 mars.

Le sang a coulé de nouveau aujourd'hui. Paris est bien décidément voué à tous les maheurs de la guerre civile. C'est vers deux heures de l'après-midi, près de la place Vendôme que les premiers coups de feu ont éclaté.

Une manifestation de citoyens sans armes, à peu près semblable à celle organisée hier, boulevard Montmartre, a pris le chemin de la place Vendôme aux cris de : Vive l'ordre ! Vive la République ! A son arrivée à la hauteur de la rue Neuve-des-Petits-Champs, le cortège comptait plusieurs milliers de personnes portant à la boutonnière un ruban bleu, comme signe de ralliement.

Les gardes nationaux du Comité, chargés de garder la place Vendôme, ont barré le passage à la tête de la colonne qui voulait traverser la place, et comme la colonne persistait à marcher en avant, un conflit s'est élevé à la suite duquel les gardes nationaux du Comité ont fait feu sur la foule qui s'est dispersée dans toutes les directions en criant : Aux armes !

Aussitôt, les boutiques du quartier se sont fermées et bientôt après l'exemple a été suivi par une partie en partie dans tout le quartier de la place de la Concorde, où des coups de feu ont été également tirés. Il en a été de même à l'intérieur de Paris, jusqu'à la rue Montmartre. La Bourse elle-même a été entièrement évacuée vers 3 heures, sur l'ordre du maire du 2^e arrondissement ; la générale a été partout battue dans les quartiers voisins, si bien qu'à 3 heures 1/2, la place de la Bourse, et les rues adjacentes, étaient entièrement interceptées. Le jardin du Palais-Royal a été également fermé, en vertu du même ordre. Les boulevards, depuis la Madeleine, jusqu'au faubourg Poissonnière, sont en proie à une vive agitation. Des coups de feu ont retenti du côté de la rue Drouot, et l'on ne s'aventure de ce côté, qu'avec une extrême défiance.

Le nombre des tués et des blessés n'est point connu d'une manière exacte; les bruits qui circulent sont on ne peut plus contradictoires. Malheureusement il sera toujours trop considérable.

On assure, et la Patrie se rend l'organe de ce bruit, que deux coups de fusil ont été tirés des remparts, du côté de Belleville, sur des patrouilles prussiennes. Cet incident, s'il se confirme, serait d'une extrême gravité.

Nous savons enfin quels sont les noms des membres du Comité central de la Garde nationale. Voici les deux proclamations signées, que Paris a vu afficher sur ses murs à profusion ce matin. Ces affiches, imprimées sur papier blanc, sortent de l'imprimerie nationale :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité.

AU PEUPLE.

Citoyens, le peuple de Paris a secoué le joug qu'on essayait de lui imposer. Calme, impassible dans sa force, il a attendu sans crainte comme sans provocation, les fous éhontés qui voulaient toucher à la République.

Cette fois, nos frères de l'armée n'ont pas voulu porter la main sur l'arche sainte de nos libertés. Merci à tous, et que Paris et la France jettent ensemble les bases d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui fera pour toujours fère des invasions et des guerres civiles.

L'état de siège est levé. Le peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire des élections communales. La sécurité de tous les citoyens est assurée par le concours de la garde nationale.

Hôtel-de-ville de Paris, 19 mars 1871. Le Comité central de la Garde nationale, Assy, Billaud, Ferrat, Babick, Edouard Moreau, C. Dupont, Varlin, Roussier, Mortier, Gou-

hier, Lavalette, Jourde, Rousseau, Ch Lullier, Blanchet, Grollard, Barrond, H. Geresme, Fabre, Pougerot.

AUX Gardes Nationaux de Paris.

Citoyens, vous nous avez chargés d'organiser la défense de Paris et de vos droits. Nous avons conscience d'avoir rempli cette mission. Aidés par votre généreux courage et votre admirable sang-froid, nous avons chassé ce gouvernement qui nous trahissait. A ce moment notre mandat est expiré, et nous vous le rapportons, car nous ne prétendons pas prendre la place de ceux que le souffle populaire vient de renverser. Préparez donc et faites de suite vos élections communales et donnez-nous pour récompense, la seule que nous ayons jamais espérée, celle de vous voir établir la véritable République.

En attendant, nous conservons, au nom du peuple, l'Hôtel-de-Ville.

Hôtel-de-Ville, 19 mars 1871.

Le Comité Central de la Garde nationale.

Notes parlementaires.

Versailles, 22 mars.

Ici on paraît tranquille et rassuré. Des mesures de défense sont prises et très-énergiquement, à ce qu'il paraît. On est en communication avec tous les départements et les nouvelles sont bonnes. On annonce que les réquisitions continuent à Paris; mais il ne paraît pas exact que les insurgés aient trouvé 7 millions dans une caisse quelconque. Ils ont seulement enlevé à la Banque un million. M. Rothschild aurait été réquisitionné de 500,000 fr. qu'il aurait absolument refusé de payer.

Il y a quelques chances que la solde de 1 fr 50 réclamée par la garde nationale ne puisse être payée longtemps.

De 11 h à 1 h, nous avons entendu le canon. L'angoisse était grande; on se demandait d'où venait le bruit de la canonnade. Vérification faite, ce sont les Prussiens qui fêtaient l'anniversaire de la naissance de leur Empereur.

L'idée germe chez un certain nombre de députés de se porter à Paris, en nombre, précédés d'une force imposante, d'entrer aux Champs-Elysées et d'y donner rendez-vous aux gardes nationaux fidèles et amis de l'ordre. Toutefois, cette proposition n'a pas encore été présentée officiellement. C'est dans les bureaux qui circule cette idée et il n'est pas improbable que d'ici à demain la proposition soit faite à la commission chargée de prendre les mesures commandées par la situation.

Il se confirme que des arrestations importantes ont été faites à Boulogne. Ce serait un véritable débarquement de conspirateurs bonapartistes. L'ex-impératrice dirigerait le mouvement, et on dit même, ceci n'est qu'un bruit sans consistance, que l'ex-empereur serait près de débarquer.

En ce moment, M. Jules Favre communique à l'Assemblée une dépêche de la Chancellerie allemande qui confirme les bruits répandus ce matin. Les Prussiens font entendre assez clairement qu'ils entreront à Paris si les choses n'y reviennent pas bientôt à l'état normal.

MM. de Metternich, Nigra, Okounieff et autres représentants des puissances étrangères sont installés à Versailles.

Dernières nouvelles

Par décret du Gouvernement en date du 20 mars, M. Ernest Pagny, docteur en droit, est nommé Préfet du Lot.

Conseils généraux

ASSEMBLÉE NATIONALE (Extrait de la Séance du 2^e mars)

M. Gaslonde présente une proposition demandant la réunion immédiate des conseils généraux dissous par la délégation de Bordeaux.

Les conseils généraux s'entendent avec les préfets pour le respect des lois et des décisions de l'Assemblée.

L'honorable représentant demande l'urgence.

L'urgence est mise aux voix sur la proposition de M. Gaslonde, et adoptée.

La mobile du Lot, qui s'était rendue à Versailles, est rentrée aujourd'hui à Cahors.

DERNIÈRE HEURE

M. de Bismark aurait fait savoir à M. Thiers que Paris serait occupé dimanche si, d'ici là, le gouvernement n'était parvenu à se rendre maître de la situation.

(Paris Journal).

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton